



GREVE LE 23 MARS 2018

LE MOUVEMENT CONTINUE

Malgré le succès de la mobilisation du 22 février 2018, la direction reste sourde aux demandes d'augmentation et se contente de nous distribuer une aumône de 0,6% en avril et 0,4% en octobre, soit moins de 0,6% sur l'année.

L'intersyndicale appelle donc à une journée de grève le **Vendredi 23 Mars 2018**.

Pour rappel, notre revendication:

**AU TITRE DE L'INFLATION PERDUE (2012-2018),
UNE AUGMENTATION GENERALE DES GRILLES DE SALAIRE DE 6 %.**

L'intersyndicale se réunira le 15 Mars pour durcir le mouvement en l'absence de négociations avant cette date.

Les organisations syndicales, fortes de leur union en intersyndicale, ne lâcheront pas les intérêts des salariés.

L'intersyndicale Air France.